

ALRANCE

Bulletin municipal 2019



N°22 Année 2019

Salle des fêtes de La Capelle Farcel

LE MOT DU MAIRE

DERNIER DISCOURS OFFICIEL DU MAIRE JEAN-PIERRE DRULHE LORS DE LA CEREMONIE DES VŒUX A ALRANCE LE 19 JANVIER 2020.

Pour la douzième année, je vous présente chers amis mes vœux les plus sincères pour 2020. Année remplie de santé évidemment et d'accomplissement de tous vos projets professionnels ou familiaux.

Une crise sociale, profonde, a secoué la France en 2019, elle n'est autre que le reflet d'un malaise ressenti par une partie de nos compatriotes, ceux qui sont les plus démunis mais aussi un certain nombre qui défendent bec et ongles leurs acquis. Souhaitons que nos responsables politiques nationaux sachent répondre de la meilleure façon possible à ces attentes pour que cessent ces conflits sociaux dont la population est victime, notamment dans les grandes agglomérations.

En 2019, le conseil municipal et moi-même avons continué de travailler. L'aménagement de la route de la Niade entièrement financée par la Communauté de communes a été terminé au printemps. Le déploiement de la fibre optique a démarré au mois de juin et s'est poursuivi jusqu'au mois d'octobre. Les équipes vont reprendre le travail en début d'année pour terminer les travaux sur notre commune. La totalité de nos bourgs et hameaux ainsi que les fermes isolées devraient être connectés à la fibre avant la fin de l'année 2020.

En 2019, c'est la réhabilitation totale de la salle des fêtes de la Capelle Farcel que nous avons réalisé. Début septembre, pour la fête, la salle était fin prête, fonctionnelle, ajourée et équipée d'une cuisine neuve. Tout le mobilier a également été renouvelé. Le montant total des travaux s'élève à 265 000 € TTC après récupération du FCTVA et des subventions diverses, le reste à charge de la commune s'élève à 78 000 €.

Quelques travaux pour l'éclairage public ont également été réalisés notamment sur le village de la Coste. A Peyrebrune, c'est un nouvel éclairage qui illumine chaque soir les énormes rochers et la tour séculaire dont nous sommes si fiers et à qui « les Amis de Peyrebrune » motivés comme toujours continuent d'apporter les meilleurs soins.

Le dossier « cœur de village » pour la Capelle Farcel est prêt. La nouvelle équipe municipale pourra lancer dès le printemps la consultation aux entreprises pour les travaux à réaliser dans le courant de l'année 2020, donnant ainsi à ce beau village un nouveau profil pour de nombreuses années.

Chers Amis,

C'est en mars 1989 que j'ai été élu pour la première fois au conseil municipal d'Alrance. C'est mon père qui très tôt m'a donné cet intérêt pour la « chose » publique, très motivé qu'il était lui aussi par le rôle de conseiller municipal qu'il avait assuré pendant de longues années.

Ainsi avec Hubert Bonnefous pendant 12 ans puis Jacques Montrozier pendant 7 ans, je découvre l'intérêt du travail pour une commune et finalement je me rends compte qu'être élu, c'est se mettre au service de sa collectivité, qu'elle que soit d'ailleurs son importance.

C'est ainsi qu'après trois mandats de conseiller municipal et une grande confiance que vous m'avez renouvelée lors de chaque scrutin, je deviens votre maire en mars 2008. Depuis, avec mes amis conseillers municipaux, nous avons beaucoup travaillé pour notre commune.

Après de difficiles négociations avec la SAFER et de nombreux échanges avec les propriétaires riverains, j'ai signé le 31 décembre 2008 l'achat du site de Peyrebrune pour une surface de 31 Ha au pied de la Tour. La commune devenue propriétaire et avec l'appui important du Conseil Départemental qui a financé à hauteur de 60 % ce projet dans le cadre des espaces naturels sensibles, l'association « Les Amis de Peyrebrune » en étroite collaboration avec la mairie a fait un travail colossal. Aujourd'hui, la beauté des

lieux, leur aménagement et la mise à jour des vestiges de l'ancien château leur est dû. Chaque année des milliers de visiteurs l'explorent. C'est un rêve de beaucoup de nos anciens qui est devenu réalité en une dizaine d'années seulement. Bravo à tous les amis de Peyrebrune, ceux qui travaillent encore aujourd'hui sur le site ; aux pionniers du début et aussi à certains d'entre eux qui ne sont plus là.

En 2008, nous avons été une des premières communes à installer deux défibrillateurs sur les deux villages principaux. Cette année-là, l'enfouissement à Alrance de tout l'éclairage public et de tous les réseaux a été réalisé en prévision de l'opération « cœur de village » qui viendra quelques années plus tard.

En 2009, c'est tout l'éclairage intérieur de l'église de la Capelle et le gros chantier du lotissement à Alrance. Les logements locatifs au-dessus de l'école sont terminés et mis en location en fin d'année.

En 2010, c'est probablement la plus belle réalisation du mandat qui voit le jour. Le 25 septembre, tous les habitants de la commune sont réunis avec de nombreux élus pour l'inauguration de notre nouvelle salle de fêtes. Construite sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de commune Lévézou Pareloup, neuf mois de travaux ont été nécessaires à sa réalisation. Réussite financière aussi puisque sur un investissement de 540 000 €, il est resté à la charge de la commune seulement 80 000 €. C'était une autre époque, c'était il y a 10 ans...

En 2010, nous faisons construire un columbarium dans chaque cimetière, nous renouvelons notre véhicule utilitaire en remplacement de notre C15 Hors d'âge. Sont également réalisés d'importants travaux pour l'élargissement du pont entre Alrance et le Jouanesq.

En 2011, c'est le réaménagement total de l'école de la Capelle. La toiture est refaite à neuf et 3 appartements sont créés et aménagés en partie par nos employés communaux. Ils sont mis à la location l'année suivante. Nous renouvelons également le tracteur et la benne pour nos employés communaux. L'élargissement de la route de Peyrebrune se termine jusqu'au parking.

En 2012, nous commençons l'année avec la remise en état de notre monument aux morts. En effet, comme la Tour de Pise, celui-ci avait quelques problèmes au niveau de ses fondations. Il est fin prêt le 19 mars 2012 pour recevoir au mieux les anciens combattants d'Algérie et célébrer le 50^{ème} anniversaire de la fin des combats.

A Bonneguide, nous élargissons l'entrée du village et procédons à l'enfouissement de tous les réseaux avec les travaux de finition des revêtements au printemps suivants.

Pendant l'été 2012 dans le cadre du PER (Pôle d'Excellence Rurale) porté par la Communauté de communes nous aménageons la maison du patrimoine à Peyrebrune. Elle sera inaugurée par Arnaud Viala le 24 mars lors de la deuxième édition du printemps du GTML à Peyrebrune. Commence aussi cette année-là la construction au lotissement des structures adaptées aux personnes âgées. En fin d'année et après négociations, la municipalité achète le restaurant « le Chaudron ».

En 2014, commence un deuxième mandat. En ce début d'année nous inaugurons simultanément les SAPA terminés au lotissement et le restaurant « le Chaudron » qui a ouvert ses portes au public en février. L'aménagement du pont de Castaniès entre la commune d'Alrance et d'Auriac Lagast est terminé.

En 2015, c'est le lancement de l'opération « cœur de village » à Alrance qui débute. En parallèle nous aménageons avec le Conseil Départemental et avec l'aide précieuse d'Alain Marc la sortie du village vers la croix des meurtriers. De nombreux travaux sont réalisés sur les routes sur le secteur de Peyrebrune avec la Communauté de communes.

Avec la commune de Villefranche de Panat, nous démarrons le difficile chantier d'aménagement du circuit autour du lac avec l'aide d'Arnaud Viala sans qui rien n'aurait été possible. Dans le courant de l'été 2015, nous avons le plaisir d'accueillir une délégation de nos amis italiens de Percile accompagnée de leur maire

pour passer une semaine parmi nous. Le 2 novembre, terrible nouvelle, nous apprenons le décès après quelques semaines de maladie de notre ami Massimiliano Meriggioli.

En 2016, nous inaugurons le cœur de village le 28 mai. Simultanément c'est l'inauguration de la placette à la mémoire de Massimiliano en présence d'une délégation de nos amis italiens. Inauguration également de la route départementale par Alain Marc vers Saint Martin des Faux.

Début juillet, ouverture au public du circuit circum lacustre, inauguration sur la plage de Villefranche de Panat, puis le soir repas champêtre en nocturne sur la place d'Alrance. Cette année-là nous élargissons et sécurisons le pont à Flauvelou sur la conduite forcée.

En 2017, c'est la mise en sécurité et l'aménagement du village du Jouanesq. C'est aussi le remplacement des commandes et des systèmes électroniques des deux clochers. En 2017, nous terminons également la rénovation intégrale de la cantine scolaire avec le changement du mobilier, un investissement qui fait suite à l'aménagement intégral des 3 classes de l'école les 3 années précédentes.

Nous achetons un deuxième minibus pour le ramassage scolaire en complément du premier acheté quelques années plus tôt.

En 2018, c'est la réfection de la toiture de la Poste, la rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune avec la mise en place d'équipements pour les économies d'énergie avec l'aide du SIEDA. C'est aussi l'installation des toilettes et système d'assainissement au terrain que la commune a acheté à la Baraque de Malet près du circum-lacustre. Est également acheté un rotavator pour l'entretien des cimetières.

En 2019, c'est l'aménagement du gros chantier de la route de la Niade porté par la Communauté de communes qui se termine. L'aménagement, enfin, de la salle des fêtes de la Capelle dans le courant de l'été.

Chers Amis, l'énumération des travaux réalisés pendant ces douze années que je viens de citer sonne pour moi l'heure du bilan.

Comme je vous l'avais dit en 2014, j'ai décidé de mettre un terme à mon engagement politique. Dans quelques semaines, je cesserai mes fonctions de Maire et aussi de Président de la Communauté de communes.

Cher Amis, avant de conclure, je tiens à vous remercier. Merci pour la confiance que vous m'avez témoigné pendant ces 31 années de mandat en m'élisant chaque fois avec une large majorité, ce qui a été pour moi un signe de confiance fort. Ces signes de confiance m'ont permis d'engager toute mon énergie et ma détermination à votre service et au service de notre commune. Mon seul souci a été de servir et de traiter tout le monde de la même façon.

Merci à tous mes amis conseillers municipaux qui m'ont accompagné pendant ces deux mandats et aussi à ceux que j'ai côtoyé pendant les trois mandats précédents.

Merci à tout le personnel communal et aussi celui de la Communauté de communes pour tout le travail accompli.

Un merci plus particulier à Carine, notre secrétaire, qui a été à nos côtés et à mon service pendant 12 ans. En cette période difficile pour elle, je lui témoigne toute mon amitié et aussi celle de tous les Alrançaises et Alrançais.

Merci à Régine pour son aide efficace depuis quelques semaines.

Merci à mon épouse et à mes enfants pour les efforts qu'ils ont dû faire lors de mes nombreuses absences.

Merci à mes amis parlementaires, Alain Marc, notre Sénateur pour son soutien sans faille pour notre collectivité.

Merci aussi, Arnaud, pour l'énorme travail que tu as fait à nos côtés. Je pense notamment au circum lacustre, au PER que tu as mis en place avec Alain en quelques mois avec l'aide du premier ministre de

l'époque. L'aide apportée dans ton rôle de Président de la Communauté de communes pour nous aider à réaliser en 2010 la salle des fêtes et tellement d'autres dossiers plus anonymes qu'ils seraient trop longs de citer.

Le Lévézou a de la chance d'avoir un élu comme toi sur son territoire.

Bonne année à vous tous et bon vent à la nouvelle équipe municipale à laquelle je pourrai faire bénéficier, si elle le souhaite, de ma longue expérience.

Jean-Pierre DRULHE - Maire d'Alrance

ETAT CIVIL 2019

NAISSANCES

- Le 7 janvier – Mia DA SILVA VIRENQUE, fille de Nuno DOMINGUES DA SILVA et de Marjorie VIRENQUE, domiciliés à Lacan, commune d'Alrance.
- Le 8 mai – Maël SOUYRIS, fils de Matthieu SOUYRIS et de Mylène BRU, domiciliés à La Fumadette, commune d'Alrance.
- Le 2 novembre – Eléna DRULHE, fille d'Alexis DRULHE et d'Eva BOUSQUET, domiciliés Le Jouanesq, commune d'Alrance.

MARIAGES

- ❖ Le 11 mai – COUDERC Frédéric et DOMINIGUEZ GIL Yunet
- ❖ Le 22 juin – BOUZAT Jason et AZAM Noémie
- ❖ Le 26 octobre – FERREIRA DA SILVA Carlos et GUEGUEN Danielle

DECES

- Le 5 janvier – Alice GAYRAUD GAUBERT, Le Mas Viala.
- Le 23 mai – Raymond BONNEFOUS, Le Jouanesq.
- Le 29 mai – Maria VERGNES VEYRAC, Le Bouviale.
- Le 31 mai – Ernestine BRU, La Coste.
- Le 12 août – Marcelle MONTEGUT GALTIER, Alrance.
- Le 30 septembre – Roger RANDEYNES, Frétanels.
- Le 30 septembre – Paulin SERIN, Le moulin de Flauveloup.
- Le 15 novembre – Camillette DELMAS CAZOTTES, Nazareth.
- Le 10 décembre – Antonin CADARS, Le mas Nespoulous.
- Le 23 décembre – Geneviève JEANJEAN BOUDES, Cabroulouze.
- Le 24 décembre – Denise GALTIER, La Capelle-Farcel.

Et il y a un siècle...L'ETAT CIVIL de 1919 !

Table alphabétique Des Naissances, mariages et décès			Travail de l'année 1919	
14	Bru Marcel Joseph	Mas Nespoulous	24	Mars
19	Canac Thérèse	Bonnegrande	12	avril
20	Capou Augustine	Capelle Tarcelle	12	avril
29	Carrier Georgette	La Coste	2	juin
31	Costes Maria Georgette	Jouanoux	21	juin
46	Galtier Louis	St Joseph	13	juin
44	Guyard Louise	Alrance	8	juin
48	Guyard Suzanne	Alrance	29	juin
13	Guillard Germaine	Secrebrune	17	juin
42	Massol Paul	Bourville	18	juin
11	Saliay Emile	Mas Nespoulous	16	juin
33	Terrier Fernand	Mas Vialard	7	juin
9	Terral Denise	Bourque	12	juin
4	Terral Henriette	Rascagne	26	juin
24	Bouzal Auguste et	Boutmier Berthe	18	juin
35	Carlier abd et	Carrière Sophie	31	juin
43	Causse albert et	Bornes Marie	19	juin
40	Causse Justy et	Lucy Apoline	16	juin
32	Delvois Jean et	Barthe Marie	15	juin
42	Galtier Henri et	Arnal Marie	23	juin
27	Guillard Francis et	Delmas Lucie	2	juin
36	Guillard Pierre et	Holmer Louise	12	juin
25	Puig Pierre et	Alary Eugénie	18	juin
34	Roydes Camille et	Cazotte Henriette	25	juin
22	Bouguil Marie	Mouley de Fajuel	25	juin
15	Bonnegrande Gaudin	Bourville	25	juin
30	Bonnegrande Henriette	Rascagne	22	juin
12	Cazotte Joseph	Mort de la France	9	juin
26	Tramontany du Dées de	Cazotte Georges en p. la France	6	juin
41	Carrière Georgette	La Coste	22	juin
10	Costes Celestin	Jouanoux	22	juin
18	Costes Marcel	Jouanoux	22	juin
3	Bru Paul	Jouanoux	2	juin
1	Delmas Rosalie	Capelle Mort de la France	24	juin
23	Daurer Marie	Bonnegrande	16	juin
32	Guillard Marie	Alrance	21	juin
16	Guillard Paul	Secrebrune	4	juin
17	Jouanoux rectifié de	Mort de la France	2	juin
45	Launier Elise	Guillard Paul en p. la France	2	juin
2	Molinie Emile	Bourville	2	juin
2	Montjau Marie	Capelle Mort de la France	30	juin
21	Montjau Joseph	Saliy	19	juin
25	Mort né	Alrance	22	juin
38	Terral Rose	Mas Vialard	21	juin
7	Terral Henriette	Rascagne	6	juin
6	Viguié Auguste	La Coste	12	juin
39	Viguié Beatrix	Capelle	12	juin
8	Viguié Virginie	Bourville	6	juin

Clos le présent registre est la présente Table le premier jour du mois de mai 1920 par nous le Maire de la Commune de Gagnac

TARIFS COMMUNAUX

A compter du 1er septembre 2019, le Conseil Municipal applique les tarifs suivants aux différentes locations ou prestations, à savoir :

Salle des Fêtes ALRANCE

Périodes	Du 1 ^{er} octobre au 30 avril (chauffage compris)				Du 1 ^{er} mai au 30 septembre (chauffage non compris)			
	résidants	Ass./ non résidants	Prof. résidants	Prof. Non résidants	résidants	Ass./ non résidants	Prof. Résidants	Prof. non résidants
SALLE	200,00	280,00	200,00	320,00	180,00	260,00	180,00	300,00

Une caution de 500,00 euros est demandée pour la salle des fêtes d'ALRANCE et de 200.00 euros pour La Capelle.

Salle des fêtes de La Capelle

Périodes	Du 1 ^{er} octobre au 30 avril (chauffage compris)				Du 1 ^{er} mai au 30 septembre (chauffage non compris)			
	Résidants	Ass./non résidants	Prof. résidants	Prof. non résidants	Résidants	Ass./non résidants	Prof. résidants	Prof. non résidants
Catégories	résidants	Ass./ non résidants	Prof. résidants	Prof. Non résidants	résidants	Ass./ non résidants	Prof. Résidants	Prof. non résidants
SALLE	120,00	140,00	120,00	140,00	100,00	120,00	100,00	120,00

Location matériel & mobilier

- Tables : 0,76 € l'unité – Chaises : 0,15 € l'unité – Percolateur : 5 € l'unité
- Mise à disposition de la tonne à lisier 50 € par intervention

Loyers appartements communaux

Ecole d'ALRANCE

- Appartement n°1 : 370,00 euros
- Appartement n°2 (studio) : 200,00 euros
- Appartement n°3 : 370,00 euros

Ecole de La Capelle

- Appartement n°1 (T3) : 370,00 euros
- Appartement n°2 (T5) : 450,00 euros
- Appartement n°3 (T2) : 320,00 euros

Presbytère ALRANCE

- Appartement n°1 (RDC) : 370,00 euros
- Appartement n°2 (étage) : 370,00 euros

Loyers bâtiments commerciaux

- ❖ Cabinet kiné : 150,00 € TTC par mois
- ❖ Restaurant "Le Chaudron" : 600,00 € HT par mois

Tarifs divers

- Tickets cantine : 60,00 € le carnet de 15 repas
- Repas SAPA + animation : 9,00 euros sur inscription
- Portage repas à domicile : 9,00 euros le repas
- Garderie périscolaire : 1,00 € par garde/enfant/jour
- Entrée à Peyrebrune : 3,00 € (gratuit pour les -10 ans)
- Assainissement abonnement : 65,00 €
- Assainissement prix du m³ : 0,80 €
- Concession cimetièrre 6,48 m² : 164,65 €
- Concession cimetièrre 4,05 m² : 111,14 €
- Columbariums : 570,00 € la case pour 50 ans
- Jardin du souvenir : 30,00 € la dispersion

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 16 février 2019

- Délibération syndicat mixte du Lévezou
- Délibération échange Couderc/commune
- Délibération SIEDA
- Acquisition terrain Mandonnet parcelle D521 (*non réalisé à ce jour*)
- Délibération pour opposition transfert assainissement et eau potable à la CCLP
- Débat orientation budgétaire 2020

Délibération syndicat mixte : Après en avoir délibéré, le conseil municipal demande que soit mis à l'enquête publique le dossier périmètre de protection des ressources du Syndicat Mixte des Eaux du Lévezou Ségala et demande également l'obtention de la garantie des droits de prélèvements sur les ressources du Syndicat Mixte à hauteur de 10 000 000 m³/an pour le site de Galat avant tout engagement d'un nouveau dossier lié à la nouvelle ressource.

Echange Couderc : pris en charge des frais de géomètre par la commune et pris en charge des frais notariaux à 50% par la commune et 50% par M. Couderc.

M. le Maire indique que le projet de construction de l'habitation de M. Costes Patrice et Delphine au Gas du Pont nécessite une extension de réseau d'électricité. Le coût est estimé à 7278.77 euros, la part de la commune après subventions sera de 1680 €uros.

La parcelle D521 face au cimetière et plus communément appelé " terrain de Mandonnet" est à vendre pour la somme de 8000 €uros plus les frais de notaire. Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à M. le Maire pour réaliser l'achat de ce terrain (aucune suite n'a été donnée à cette affaire).

Opposition au transfert à la communauté de commune Lévezou-Pareloup en 2020 des compétences eau potable et assainissement collectif des eaux usées et demande de report pour 2024.

Mardi 19 mars 2019

- Budget assainissement 2019 : vote de la part fixe + prix du m³
- Budget principal :
 - Vote des taux d'imposition
 - Vote des subventions aux associations
 - Présentation détaillée de la section investissement
 - Questions diverses

Vote de la part fixe et le prix du m³ : Il est décidé que la part fixe perçue sur l'assainissement passera de 56 euros à 65 euros et la part variable de 0.70 euros à 0.80 euros. Cette augmentation est jugée

nécessaire en vue du passage de la compétence assainissement en 2024 à la communauté de commune Lézéou- Pareloup.

Vote des taux d'imposition : pas d'augmentation, le taux sera identique à 2018.

Vote des subventions aux associations : idem 2018 excepté une majoration pour l'ADMR qui passe de 500 €uros à 600 €uros.

Jeudi 04 avril 2019

- Vote des comptes administratifs 20018 et budgets primitifs de 2019 pour la commune, le service assainissement, les transports scolaires, le lotissement et le Chaudron.

Samedi 25 mai 2019

- Délibération pour adhésion à la convention entre le syndicat mixte et les communes du Lézéou pour l'intervention d'ADOC 12.
- Délibération sur la répartition des délégués communautaires au sein de la communauté de commune Lézéou-Pareloup.
- Délibération et vote pour le nom de l'école.
- Délibération pour renouveler la délégation de compétence en matière de transports scolaires avec la région Occitanie.
- Délibération pour adhésion au SIAEP Vallée du Cérou au Syndicat Mixte d'Eau du Lézéou Ségala.
- Délibération pour adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du centre de gestion.
- Délibération pour adhésion au groupement de commande du SIEDA pour l'entretien des installations d'éclairage public : 2020-2023

Afin de faciliter les démarches, le Syndicat Mixte du Lézéou a conclu une convention avec l'association ADOC12 (Association Départementale pour la transmission et la valorisation de l'Occitan en Aveyron) regroupant les interventions sur nos différentes communes. La commune d'Alrance donne son accord pour l'intervention de l'association ADOC12 dans son école pour une durée de trois ans renouvelables.

Le conseil Municipal d'Alrance approuve la répartition des délégués communautaires à la communauté de commune Lézéou-Pareloup selon le tableau ci –dessous :

Communes	Population	Nombre total de sièges
Alrance	361	2
Arviu	785	4
Canet-de-Salars	431	2
Curan	308	2
St-Laurent	154	1
St-Léons	398	2
Salles-Curan	1050	5
Séguir	567	3
Vezius	655	3
Villefranche	717	4
TOTAUX	5426	28

Après le dépouillement de tous les votes (enfants, équipe enseignante, parents d'élèves, conseillers municipaux) plusieurs idées reviennent il appartient au conseil municipal de voter une nouvelle fois à bulletins secrets pour donner un nom définitif à l'école d'Alrance. : Le nom retenu est " **l'école des pierres brunes**".

Délibération pour la poursuite de la délégation de la compétence transport scolaire de la part de la région Occitanie pour une durée d'un an : le conseil municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

Délibération pour autoriser l'adhésion du Syndicat Intercommunal d'AEP de la Vallée du Cérou (81) au Syndicat Mixte de Eaux du Lévezou Ségala.

Délibération pour confier la responsabilité du service de médecine professionnelle et préventive à laquelle sont soumis les agents de notre collectivité au centre de gestion de l'Aveyron.

Délibération pour adhérer au groupement d'entretien des installations d'éclairage public coordonnée par le SIEDA et autoriser M. le Maire à signer la convention destinée à mandater le SIEDA.

Samedi 01 juin 2019

- Rencontre avec les candidats à la reprise du restaurant le Chaudron
- Choix du candidat par vote à bulletins secrets.

Après le départ de M. et Mme Loiseau, gérants depuis un an, deux couples sont candidats à la reprise du restaurant Le Chaudron. Après un entretien avec les deux parties, le Conseil Municipal vote à bulletin secret. C'est Guilhem Solier et Sheila Cregan qui obtiennent le plus de voix et deviennent de fait les nouveaux gérants du restaurant. Bon vent à eux.

Samedi 10 août 2019

- Délibération motion de soutien l'occitan à la télévision
- Délibérations pour avenants travaux salle des fêtes de la Capelle
- Questions diverses

Dans le cadre de la grande réforme de l'audio-visuel menée par le gouvernement, Le collectif Occitan (Collectiu occitan) souhaiterait que France 3 devienne une vraie chaîne régionale avec une présence quotidienne de l'Occitan dans les programmes et surtout que France 3 Occitanie soit une véritable télévision de Pays en maintenant et développant ses rédactions régionales.

Après délibération, le conseil municipal vote une motion de soutien aux demandes faites par le Collectiu occitan.

Trois avenants concernant les travaux de la salle des fêtes de la Capelle Farcel sont présentés aux conseillers par M. le Maire, pour une somme totale de 6099.70 €uros soit environ 3.2% du marché initial. Le conseil municipal délibère et donne tout pouvoir à M. le Maire pour intégrer le coût de ces travaux supplémentaires.

Mardi 29 octobre 2019

- Délibération pour exonération de la taxe d'aménagement
- Point sur les divers dossiers en cours
- Discussion pour la préparation budgétaire 2020
- Questions diverses

Un point est fait par Jean-Pierre DRULHE notamment sur le montant final des subventions pour la salle des fêtes de la Capelle :

- Etat : 55 000 €
- Région : 24 000 €
- Département : 25 000 €
- Communauté de communes : 39 000 €

Soit un total de 143 000 €

Samedi 21 décembre 2019

- Décision budgétaire modificative
- Présentation détaillée du budget investissement
- Point sur les dossiers
- Convention de remplacement de personnel communal avec la commune de Salles Curan
- Questions diverses

Deux décisions modificatives sont validées par le Conseil Municipal :

Une concernant la salle des fêtes de La Capelle : 15600 € sont pris sur le poste "bâtiments communaux" vers le poste "salle des fêtes de La Capelle".

Une autre concernant les travaux d'électrifications : 4055 € sont pris du poste "bâtiments communaux" pour être versés au poste "travaux d'électrifications."

Un tableau faisant une synthèse de l'investissement 2019 est distribué puis expliqué par M. le Maire à son conseil municipal.

Synthèse investissement 2019

Opération	Dépenses prévues	Dépenses réalisées	Recettes prévues	Recettes réalisées
119 – Extension éclairage public	44 937.82	10 370.97	FCTVA 35 000	41 577.69
122 – Bâtiments communaux	56 373.04	27 686.02	Fonds concours 14 900.00	14 900.00
128 – Matériel informatique	5 000.00	0		
129 – Matériel municipal	20 973.27	6 084.39		
132 – Aménagement Le Jouanesq			Subv Département 15 000.00	14 270.67
135 – Voirie rurale	49 730.00	11 857.22		
146 – Circuit circum Lacustre	341.41	0		
147 – Aménagement La Capelle Farcel	180 000.00	637.42	Fonds concours + Département 64 000.00	
148 – Salle des Fêtes La Capelle	250 000.00	264 902.86	148 000.00	64 000.00
149 – Eclairage Peyrebrune	30 000.00	0	4 800.00	
150 – Adressage voies communales	30 000.00	0		
151 – Réserves Foncières	10 000.00			

Un point rapide sur les dossiers en cours est fait :

Etude pour mettre une petite chambre froide au restaurant Le Chaudron et remplacement de la hotte de la cuisine vétuste et devenue inefficace.

Achat d'une nouvelle étrave pour le chasse-neige

Le dossier cœur de village de la Capelle Farcel est budgété, il comprend l'enfouissement du pluvial, mise en sécurité du quai place de l'oratoire, une aire de jeux, et divers bi-couches et enrobés.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec la Mairie de Salles-Curan pour réglementer l'emploi de Régine Viguier en remplacement provisoire de Carine au secrétariat de mairie.

Samedi 01 février 2020 (dernier conseil de la mandature)

- Présentation et vote des comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2019 pour le budget principal et les budgets annexes.
- Approbation des nouveaux statuts du syndicat mixte AGADI (fournisseur de logiciels)
- Enquête publique de cession de chemins et parcelles diverses
- Questions diverses

M. Le Maire présente les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'exercice 2019 pour le budget principal et pour les budgets annexes. Après étude, les conseillers passent au vote :

Les comptes administratifs du budget principal sont validés à l'unanimité. L'excédent cumulé de la section de fonctionnement s'élève à 190 748€, l'excédent d'investissement s'élève à 72425€.

Les budgets annexes sont : Le Chaudron ; Le lotissement des grands chênes ; Le transport scolaire et l'assainissement sont également validés à l'unanimité.

Le syndicat mixte A.GE.DI (Agence de **G**estion et **D**éveloppement Informatique) a pour objet la mutualisation des services informatiques, télématiques et les prestations de services portant sur les nouvelles technologies. Il a également un rôle dans l'accompagnement des collectivités membres dans le fonctionnement et le développement de leur système informatique.

Une modification statutaire qui consisterait à passer de syndicat mixte fermé à un syndicat mixte ouvert a été validé par le syndicat en décembre 2019. Il est demandé aux Conseils des communes membres de délibérer sur ce projet de modification statutaire. Le conseil municipal d'Alrance approuve à l'unanimité ces changements.

L'ouverture d'une enquête d'utilité publique sera nécessaire pour régulariser les divers échanges ou vente de chemins. Une information ultérieure vous sera communiquée pour que les personnes qui souhaitent acquérir ou échanger des parties de chemins communaux puissent se faire connaître.

Pour finaliser l'opération d'adressage menée en partenariat avec la poste il faut acquérir et mettre en place les panneaux des rues, des lieux dits, et les numéros des maisons.

La commune pourrait bénéficier d'une aide financière de l'état dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2020. L'estimation du coût de l'acquisition et de la mise en place des panneaux est évaluée à 10 682.86 €, la subvention de l'état pourrait s'élever à 5341.00 €, il resterait à charge pour la commune 5341.86 €.

Le conseil municipal donne tous pouvoirs à M. Le Maire pour solliciter l'aide de l'état et mener à bien l'opération.

M. le Maire rappelle que les tarifs des visites de la tour de Peyrebrune est identique depuis plusieurs années. Les encaissements sont réalisés dans le cadre d'une régie communale. Il propose, au regard des dépenses engagées pour l'embauche du personnel et des recettes réalisées, d'augmenter le tarif à 3 € à la place de 2 €.

Après délibération, le Conseil Municipal fixe le tarif des visites de la tour à 3 €.

Les travaux pour la fibre devraient reprendre sur la commune en juin 2020. Les habitants des lieux dits déjà raccordés pourront prétendre à leur branchement vers la fin du printemps, les autres certainement avant la fin de l'année 2020.

BUDGET 2019 PRÉVISIONS ET RÉSULTATS

Chapitres Fonctionnement Dépenses	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	143 600.00	138 300.33
Charges de personnel	154 300.00	150 256.37
Charges de gestion courante	70 100.00	51 000.33
Charges financières	18 045.00	15 945.36
Charges exceptionnelles	1 000.00	
Dépenses imprévues	3 000.00	
Opérations d'ordre	8 037.00	
Virement à la section d'investissement	97 627.49	
TOTAL	444 011.00	355 502.39

Chapitres de Fonctionnement Recettes	Prévu	Réalisé
Produits des services	46 824.00	76 068.03
Impôts et taxes	198 812.00	215 374.23
Dotations et participations	113 654.00	124 182.00
Autres produits de gestion courante	25 000.00	25 440.43
Produits financiers		1.88
Produits exceptionnels		1 802.24
Résultat reporté	111 419.49	
	495 709.49	442 868.81

Contributions directes

Taxes	Taux	Produit
Taxe d'habitation	5.89	21 039.00
Foncier bâti	11.77	68 937.00
Foncier non bâti	71.86	37 008.00
TOTAL		126 984.00

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Association des parents d'élèves	180,00 €
Société de pêche	380,00 €
Secours catholique	300,00 €
Réseau santé Panatois et Céor	420,00 €
FNACA	100,00 €
Familles Rurales Alrance Villefranche	230,00 €
Espoir sportif	920,00 €
Courir en Lévézou	600,00 €
Coopérative scolaire Alrance	1 070,00 €
Comité des fêtes d'Alrance	920,00 €
Comité de jumelage Alrance	920,00 €
Chasse Alrance	920,00 €
Association des amis de Peyrebrune	920,00 €
Aide à domicile en milieu rural	600,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	1 200,00 €
Association des parents d'élèves	920,00 €
Association des parents d'élèves	485,00 €
Association des parents d'élèves	120,00 €
TOTAL	11 205,00 €

Rappel : Les subventions attribuées aux diverses associations ne seront versées qu'après réception d'un bilan détaillé de fin de saison et d'un compte rendu moral pouvant être inséré dans les pages de ce bulletin.

MEDAILLE DU TRAVAIL

C'est au cours des vœux de la municipalité que la secrétaire de mairie, Carine VAYSSE, a reçu la médaille du travail pour ses 25 ans de bons et loyaux services. En effet, celle-ci a pris ses fonctions en mai 1993 auprès du maire Hubert BONNEFOUS, en remplacement de la secrétaire du moment qui faisait valoir ses droits à la retraite et qui n'était autre que l'institutrice et l'épouse du maire. Alors que Simone BONNEFOUS rédigeait tous les actes et tenait tous les registres à la main, d'une belle écriture ornée de pleins et de déliés, Carine arrivait en même temps que l'ordinateur dans une nouvelle mairie, construite au centre du village. Très vite elle s'est familiarisée avec son travail et avec les Alrançais. Elle a connu trois maires qu'elle s'est appliquée à servir de son mieux. Le dernier, Jean-Pierre DRULHE a loué son travail et son caractère fort mais chaleureux et son bon sens à traiter les affaires à ses côtés, travail facilité par la complicité qui soude le duo maire/secrétaire. Des éloges, il y en a eu de la part des parlementaires. Le sénateur Alain MARC et le député Arnaud VIALA à travers un courrier lu par le maire, tenaient à souligner les rapports très amicaux voire chaleureux qu'ils entretiennent avec Carine, louant son professionnalisme et le lien indispensable qu'elle constitue entre eux et le maire.



LES TRAVAUX 2019

- Sur le réseau d'éclairage public

Sécurisation éclairage public La Coste	6 509,58 € TTC
TVA récupérable	1 074,08 €

- Travaux bâtiments communaux

	33 770,41 € TTC
TVA récupérable	5 572,12 €
Fonds de concours	14 900,00 €
Reste à charge de la commune	13 298,29 €



Rénovation de la salle des fêtes de La Capelle : 264 902,86 €

TVA récupérable	43 708,97 €
Fonds de concours	39 000,00 €
Département	25 000,00 €
Etat	55 000,00 €
Région	24 000,00
Reste à charge de la commune	78 193,89 €

Travaux la Niade

De par sa compétence voirie, la Communauté de communes lance chaque année un programme d'entretien et de modernisation des voies d'intérêt communautaire.

Le chantier de la Niade s'intègre dans ce programme et concerne également la réfection du pont situé au même endroit.

Les deux chantiers ont été traités simultanément. Ainsi des travaux de sécurisation de la voie, qui faisaient l'objet de réflexions depuis plusieurs années, ont été entrepris. Les prérequis nécessaires ont été levés à savoir trouver un accord avec les riverains de la voie afin d'en rectifier le tracé et réorganiser les parcelles agricoles tout en conservant les chemins ruraux utiles à l'activité des agriculteurs.

Plusieurs réunions de coordination et de négociation ont eu lieu avec tous les riverains lors desquelles des consensus ont été trouvés. Ce projet a permis l'enfouissement d'un réseau téléphonique servant aussi pour le déploiement de la fibre optique.

Ce chantier d'ampleur a débuté au cours de l'hiver 2018- 2019 et s'est terminé au printemps 2019. Ce dossier conséquent pour la communauté de communes a nécessité :

Quantités principales

Déblais réalisés : 4 915 m³

Matériaux de chaussée : 4 969 t

Enduits superficiels : 5 633 m²

Pont cadre 10 ml

Réseaux

Tranchées : 905 ml

Gaines : 2 365 ml

Tuyaux et tranchées drainantes : 140 ml

Montant travaux : 322 826,59 € HT (soit 387 391,91 € TTC)

Subvention d'équipement de l'Etat DETR : 80 336 €



La fibre optique continue de se déployer...

Depuis le mois de janvier 2019, les communautés de communes accompagnées du Conseil départemental et du SIEDA (Syndicat intercommunal d'énergie de l'Aveyron) déploient ALLfibre, réseau de fibre optique visant à amener une connexion internet très haut débit à tous les aveyronnais. Cette initiative publique vient équilibrer, dans un souci d'équité, le réseau fibre déjà existant des opérateurs privés ne desservant que les agglomérations de Rodez et Millau.

Au total, ce sont 12 000 km de fibre qui seront déployés par ALLfibre sur une période de cinq ans.

En effet, après une année de relevés terrain et de rencontres avec les élus communaux, les études laissent place aux travaux de construction du réseau ALLfibre. Déjà des armoires techniques ont été posées et les travaux de génie civil suivent. La fibre sera déployée sur tout le territoire intercommunal progressivement jusqu'en 2022.

L'installation du réseau optique ALLfibre, jusqu'à votre domicile comporte de nombreuses étapes. Sa construction nécessite différentes infrastructures techniques, découpées par zones. La durée de déploiement d'une zone est d'environ 14 mois (études comprises) et son délai de mise en commercialisation est d'environ 4 mois après la réception des travaux. Il est difficile de donner une date prévisionnelle de raccordement de chaque foyer, le déploiement peut fluctuer au gré des contraintes rencontrées. Néanmoins, vous pouvez vous rendre sur www.all-fibre.fr pour prendre connaissance de l'évolution de la future connexion de votre foyer.

ALLfibre ne commercialise pas d'abonnements, pour profiter de la fibre, vous devrez contacter les fournisseurs d'accès internet afin de prendre connaissance des différentes offres et faire votre choix. Ils procéderont alors au raccordement de votre logement au réseau de fibre optique. La fibre ne remplace pas le réseau téléphonique existant, vous êtes totalement libre de conserver votre ligne et donc votre offre existante.

PLUi : le Lézérou prend son avenir en mains !

Dans la continuité des réflexions menées sur le Lézérou par le biais du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), la Communauté de communes Lézérou Pareloup s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en décembre 2018. Ce PLUi a vocation à remplacer notre document d'urbanisme actuel. Ce dernier reste cependant applicable jusqu'à l'approbation du PLUi.

La perception intercommunale de l'aménagement permet d'adapter la réflexion aux enjeux nouveaux de notre territoire : défi démographique, maintien des commerces et services, poursuite de la dynamique économique, etc. Chaque commune a ainsi pu travailler avec le bureau d'études OC'TEHA sur ses caractéristiques propres, ses besoins et ses interactions avec le reste de la Communauté de communes. Un travail d'ensemble a abouti à la présentation d'un diagnostic, destiné à améliorer la connaissance du territoire par les élus et les habitants. Des questionnements ont également éclos, permettant à la conférence des maires de réfléchir aux outils à mettre en œuvre pour le développement sur les 10 ans à venir.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, fondation du PLUi, a ainsi été élaboré. Il guidera l'aménagement de la Communauté de communes pour les années à venir. Conscient des enjeux associés, le Conseil communautaire a débattu sur son contenu le 19 décembre 2019.

Ce guide va trouver traduction dans l'élaboration des pièces règlementaires qui seront opposables. Le site www.levézou.fr et les informations affichées en mairie vous permettront de suivre l'avancée de la démarche.

Tout au long de cette démarche votre avis est le bienvenu. Nous disposons en commune d'un registre destiné à recueillir vos remarques. Vous pouvez aussi vous rendre au siège de la Communauté de communes ou transmettre un courrier à l'attention de M. le Président (8 Route du Claux, 12780 Veziens-de-Lézérou). Une adresse électronique spécifique a également été créée : plui@levézoupareloup.fr

ECOLE D'ALRANCE

Cette année scolaire 2018-2019, Maxance Chougrani a rejoint l'équipe pédagogique de l'école et a complété le mi-temps de Rose Bonnafé, enseignante des maternelles-CP aux côtés d'Isabelle Doyen, l'aide-maternelle. Magali Fabre avait les CE/CM. Ce sont 35 élèves qui ont foulé la cour de récréation cette année.



Au mois de novembre, les CE/CM ont participé à la **commémoration de l'Armistice** et ont lu les textes qu'ils ont écrits, dans lesquels ils se sont mis à la place d'un jeune alrançais de leur âge en 1918, qui exprimait ses sentiments ce 11 novembre.



Les enfants ont participé au mois de décembre au **lancement départemental du Téléthon** et ont présenté deux spectacles, après avoir travaillé durant une période sur la génétique à travers différentes disciplines. Les grands ont mis en scène, sur un fond musical, le parcours de familles qui découvrent la maladie génétique de leur enfant : les phases de désespoir par lesquelles ils passent, le travail des chercheurs, et l'espoir avec la thérapie génique. Les maternelles/CP ont présenté l'adaptation d'un album sous la forme d'une chorégraphie qu'ils ont inventée. Une belle soirée grâce à la mobilisation et l'implication de tous.



La veille des vacances de Noël, la journée a commencé par l'ouverture des cadeaux déposés durant la nuit au pied du sapin. A midi, les enfants ont déjeuné avec les personnes âgées des SAPA et les

grands-parents à la salle des fêtes. En attendant l'arrivée du Père Noël, accompagné cette année de la Mère-Noël et ses lutins, les enfants et leurs aïeux se sont installés autour des tables pour jouer à des jeux de société, à la belote, ou pour une initiation au tricotage. A ensuite eu lieu la distribution des cadeaux, en présence des parents, suivi d'un spectacle. La journée s'est terminée par un goûter. Une très belle journée de partage intergénérationnel.



Les élèves ont été cantaliens du 4 au 8 février pour une **classe de neige** à **St Urcize**, après un départ plein d'incertitude en raison de chutes de neiges importantes la veille du départ !

Une excellente semaine riche en activités sportives mais aussi en découvertes : ski de fond, biathlon, luge, balade en raquettes, en chiens de traîneau, construction d'igloo, visite de Chaudes Aigues, sans oublier la visite de la coutellerie et de la coopérative fromagère de Laguiole au retour.



Carnaval a été dignement fêté, et plutôt deux fois qu'une : à Villefranche lors de le rencontre sportive et à Alrance. Cette fête nous a réunis à nouveau avec les SAPA, toujours aussi dynamiques et prêts à faire la fête avec les enfants !



Les CE2 et les CM ont pu bénéficier d'une matinée voile au CYVP à Salles Curan.



La rencontre « occitan » a eu lieu à Brousse le Château. C'est le moment de reprendre tout ce qui a été vu avec Jacques, l'intervenant occitan, et d'assister à un spectacle en occitan.



Dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle, cette année, l'époque médiévale était au cœur de nos études. Aux beaux jours, les enfants ont découvert le château de Calmont et fait la visite guidée d'Estaing.



Le mercredi 3 juillet, des mamans et grands-mères sont venues prêter main forte pour plier la centaine de livres que nous avons eus grâce à une dotation de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Aveyron. Le cœur à l'ouvrage, la matinée a été amplement suffisante pour en venir à bout. La municipalité leur a permis de trouver place grâce à l'aménagement d'une superbe bibliothèque.



Enfin, en conseil d'école, nous avons décidé de donner un nom à l'école. Il s'agit dorénavant de « l'Ecole publique des Pierres Brunes ». L'inauguration officielle a eu lieu le 30 novembre.



Merci à Maxance qui s'est pleinement impliqué dans la vie de l'école.

En cette fin de mandat, nous tenons particulièrement à remercier, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, pour toutes les réalisations qui ont vu le jour durant cette période et qui font de cette école un lieu agréable et propice aux apprentissages. Merci à Monsieur Caillol, DDEN, pour son implication et son assiduité.

Merci à l'APE constituée de parents dynamiques qui œuvrent ardemment pour que les projets pédagogiques puissent se réaliser.

Séance extraordinaire du Conseil municipal du 5 mars 1910

Monsieur le Président expose qu'à la date du 24 janvier 1910, monsieur le ministre de l'instruction publique a approuvé le projet de construction d'un groupe scolaire à Alrance et a alloué à cette commune une subvention de 12 285 francs. Le montant du projet s'élève à 32 000 francs. Il reste donc à la charge de la commune une dépense de 19 750 francs. L'amortissement en trente ans d'un emprunt de pareille somme contracté au Crédit Foncier de France nécessite une annuité de 1 115 francs 85 centimes et une imposition extraordinaire de 20 centimes.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve l'imposition ci-dessus mentionnée. Ainsi fait et délibéré en séance à Alrance, les jour, mois et an susdits.

Le maire Adolphe GAYRAUD

Conseil municipal issu des élections de 1908 et qui a voté cette délibération :

COSTES Adolphe	SERIN Paulin	TERRAL Philibert
GALTIER Léopold	ALAUZE Pierre	BONNEFOUS Justin
MASSOL Désiré	GAYRAUD Adolphe (Maire)	CARRIERE Hypolyte
DRULHE Auguste	TAURINES Justin	TOURETTE Amans



Au vu de la présente délibération, on peut penser que l'école des Pierres Brunes dont nous inaugurons le nom aujourd'hui, a été construite dans la foulée 1911-1912 pour accueillir les premiers élèves à l'aube de la première guerre mondiale. Auparavant, une location était conclue entre la mairie et monsieur Justin BONNEFOUS d'Alrance pour la maison qui appartient aujourd'hui à Jean-Louis dans la rue qui descend au cimetière, où étaient scolarisés les garçons. Les filles, quant à elles, étaient scolarisées au Chaudron.

Quelques détails : ont été plantés par les élèves après la guerre dans la cour 2 tilleuls et 3 marronniers dont un est encore présent aujourd'hui dans la cour du fond. La répartition des élèves se faisait de la façon suivante : tous les petits dans la classe du milieu sous l'ancienne mairie. Les filles dans la classe des maternelles vers Montplaisir et les garçons dans la classe des grands, côté salle des fêtes.

Jusqu'au milieu des années 50, les élèves d'Alrance pouvaient rester dans cette école jusqu'à l'obtention de leur certificat d'étude vers 13-14 ans. Ensuite, les classes se sont échelonnées de la maternelle au CM2 dans la configuration que nous connaissons encore aujourd'hui.

A la fin des années 60, nous étions plus de 70 élèves scolarisés dans cette école, auquel il ne faut pas oublier d'ajouter une trentaine d'élèves sur l'école de La Capelle. Puis, petit à petit, les effectifs ont diminué. L'école de La Capelle a fermé ses portes...

Seulement une quinzaine d'élèves étaient scolarisés dans une classe unique dans les années 2000. Et puis, la tendance s'est à nouveau inversée. Une augmentation significative s'est déclenchée durant la dernière décennie, tant est si bien qu'un deuxième poste a été créé en 2016 avec un effectif supérieur à 30 élèves depuis cette période.

L'année dernière, Magalie et Rose m'ont contacté pour me parler d'une idée qu'elles avaient de donner un nom à l'école. Trouvant l'idée très bonne, j'ai pensé que le temps était effectivement venu de donner un nom à notre centenaire. Depuis 1910, il était temps de la baptiser. Sur proposition des enfants de l'école et de leurs parents, une liste de noms a été proposée au Conseil municipal. Après 2 tours de scrutin, la délibération a été prise : le nom est « Ecole des Pierres Brunes » !

Discours de Jean-Pierre DRULHE, maire, à l'occasion de l'inauguration de l'école.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

ASSOCIATION DES AMIS DE PEYREBRUNE

L'Association des Amis de Peyrebrune a assuré son activité bénévole durant cette année 2019 à savoir débroussaillage, entretien des chemins, abattage de certains arbres pour la mise en valeur de gros rochers, mise en place du nouvel éclairage de la tour et des rochers en partenariat avec la mairie, entretien des espaces verts, création de trois terrains de jeu de boules.

Les visites en juin et septembre ainsi que les dimanches de juillet et août ont été assurées par les bénévoles de l'association. 2854 personnes ont visité la tour et ses environs et ont également profité des différentes expositions à la maison du patrimoine.

Le dimanche 25 août a eu lieu le traditionnel pèlerinage. La messe a été animée par la chorale du Céor. Un magnifique soleil a été présent toute la journée. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité et 361 repas ont été servis. L'après-midi, les personnes présentes ont assisté au spectacle équestre de Mario et aux tours de magie de Gérard Bergé.

Deux événements ont été programmés : le mercredi 21 août, soirée musicale à l'occasion de la mise en place du nouvel éclairage, et samedi 12 octobre, journée à l'initiative de Bernard VERDIER « Rencontres de Peyrebrune » à la salle des fêtes d'Alrance, présence de quatre conférenciers (géologue, archéologue, historien et naturaliste).

Le bureau et l'ensemble des bénévoles de l'Association des Amis de Peyrebrune vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2020.



COMITE DES FETES D'ALRANCE

Les programmes festifs 2019 d'Alrance et de La Capelle Farcel ont permis à tous, petits et grands, de se divertir dans un climat gai et chaleureux.

A Alrance, la fête a débuté le vendredi soir 27/4 par le classique concours de belote, très apprécié par les habitants de la commune et des alentours. Le lendemain, après le challenge des boulistes, un apéro-grillade était proposé au son de la musique des groupes " Duo à deux " et " No Résé ". Et la soirée s'est prolongée avec " P2M ", fort tard

Le dimanche, quant à lui, a commencé par le déjeuner aux tripoux, assuré par les membres de l'APE ; de nombreuses personnes étaient présentes à ce rendez-vous salé ou sucré. La matinée s'est terminée par la cérémonie au monument aux morts. L'après-midi, à la salle des fêtes, c'est le magicien Loktan qui a émerveillé le public par son univers étonnant et ses tours de passe-passe. Thé dansant et repas en continu ont été animés par " Maxime et Vincent " dans la soirée.

La fête s'est terminée le mardi 30 par un dernier bal, animé par " jenix system tour ", qui a remporté un vif succès.

C'est un peu sur le même modèle que se sont déroulées les animations à La Capelle Farcel, les 30, 31 août et 1^{er} septembre 2019 :

Concours de belote, le vendredi et apéro-grillade, le samedi, avec " Taxi " puis la disco-mobile "Média-laser " a enflammé la piste de danse.

Le dimanche, le traditionnel déjeuner aux tripoux, servi par les jeunes et moins jeunes résidents de La Capelle, a rassemblé bon nombre de convives. Vers 11 h, a eu lieu le dépôt de gerbe au monument aux morts.

Les festivités ont continué l'après-midi, avec la troupe bien connue " Bruits de couloir " et diverses animations pour enfants.

Un concours de pétanque acharné s'en est suivi et la soirée s'est terminée par le repas en continu au son du groupe de " Guillaume Fabre ".

Toutes ces animations se sont déroulées dans une très bonne ambiance avec un super public fidèle.

Le comité des fêtes et les jeunes conscrits remercient tous les habitants pour leur participation à l'occasion des aubades.

TRÈS BONNE ANNÉE A TOUS !!!



SOCIETE DE CHASSE

A l'heure où j'écris ce texte, cette nouvelle année 2020 a déjà bien commencé. Je me permets malgré tout de vous souhaiter une bonne et heureuse année. Quelle soit joie et bonheur pour vous et toute votre famille.

Comme chaque année, je vous fais le bilan de la saison écoulée : 5 sangliers et 15 chevreuils donc le plan de chasse est terminé. Du côté du petit gibier, le bilan a été plutôt faible. Le nombre de lièvres tués correspondent à même pas 50% des cartes vendues. Le nombre de faisans est de 15% par rapport au nombre lâchés.

Comme l'année précédente, certains d'entre nous se sont rendus chez nos amis Ariégeois où ils ont été accueillis comme des rois pour un weekend. Vers le mois d'octobre, ce sont eux qui nous ont rendu visite. Malgré la bonne humeur (surtout en soirée), le sanglier, lui, ne fut pas présent lors de nos battus. Voilà pour cette année 2019.

L'ensemble des chasseurs se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux 2020.

Le président, LATIEULE Daniel

ESPOIR SPORTIF ALRANCE - LA CAPELLE

Le club a terminé la saison 2018-2019 à la cinquième position de notre poule de sixième division district. Cette place au milieu du tableau correspond bien à nos résultats en dents de scie, avec une bonne première partie de saison puis un trou d'air autour du mois de février et un manque de joueurs disponibles à cette période. Il est à noter cependant que les parcours dans les deux coupes disputées (Coupe de l'Essor et Coupe d'Aveyron) ont été satisfaisants et que l'année a été bien plus riche que la précédente en ce qui concerne l'assiduité des joueurs aux entraînements. Cette nouvelle dynamique autour d'un noyau important de joueurs présents aux entraînements et à une grande partie des matchs se retrouve en cette saison 2019-2020, et nous permet d'être à la quatrième position de notre poule alors que se clôture l'année civile. En revanche, le succès n'a pas été au rendez-vous en coupe où nous avons été rapidement éliminés des deux compétitions.

Par ailleurs, le bureau a été profondément renouvelé. Nous remercions sincèrement Amandine et Sébastien Canac, Mathilde Virenque et Dimitri Taurines pour leur grande implication au sein du club durant toutes ces années.

Voici la nouvelle composition :

Président : Thibault Drulhe

Vice-président : Quentin Druilhe

Trésorier : Benjamin Boulouis

Trésorier adjoint : Pierre Canac

Secrétaire : Raphaël Bouzat

Secrétaire adjoint : Benoît Alibert

Membre actif : Jérémy Durand

Plusieurs joueurs ont aussi quitté le club : Camille Bru, Alexandre Caillol, Valentin Gaubert, Ludovic Peyssi, Aurélien Soulié, Dimitri Taurines et Grégory Virenque. Merci à eux pour les saisons qu'ils ont disputés à nos côtés. À l'inverse, de nouvelles recrues sont venues étoffer nos rangs : Dorian Bayol, Gaël Basset, Valentin Deltour, Alexandre Diogo, Vincent Durand, Benjamin Lagardère, Louis Latieule, Nord-Eddine Merabet et Dorian Taurines. Nous sommes ainsi 25 joueurs licenciés pour cette saison.

Le club a enfin réalisé des activités diverses. Manuelles d'abord, avec une journée de travaux au stade début août, marquée notamment par la création d'escaliers en béton pour descendre vers le terrain. Festives ensuite, avec une soirée le 19 octobre. Le repas organisé par le Chaudron et la musique proposée par le groupe Duonivo ont été appréciés par la centaine de convives présents. Notre équipe organise aussi deux concours de belote, le 24 janvier et le 7 février.

Souhaitons que 2020 soit une année de victoires et de convivialité pour le club.
Au nom de tous les licenciés, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2019.

Le Bureau



COMITE DE JUMELAGE ALRANCE / PERCILE

Comme chaque année en juillet notre loto a eu un franc succès, la salle des fêtes était remplie au maximum. Nous continuerons en juillet prochain cette réunion en essayant année après année d'améliorer les lots.

Nous avons des nouvelles de nos amis de Percile qui souhaitent organiser un voyage vers le mois de juillet. Nous nous préparons d'ores déjà à les accueillir et préparer les sorties, repas etc. en accord avec notre mairie.

Loredana et son époux Massimo (conseiller municipal de Percile) ont répondu à l'invitation de Nadine et Jean Marc Peyrole cet été afin de passer quelques jours à la Capelle. Balades à Corde sur ciel, Albi, Ayssènes, pique-niques aux alentours de Najac, invitation de notre Maire pour un repas à son domicile ainsi qu'une journée ensoleillée à Pareloup. Nadine et Jean Marc avaient représentés le comité de JUMELAGE à la fête de Percile.

Nous attendons les dates du voyage de nos amis afin de préciser tous les projets et échanger nos idées de réception avec notre Mairie.

Nous souhaitons une bonne et heureuse année à tous ! Le Président.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des parents d'élèves a pour but, grâce aux différentes manifestations, de récolter des fonds qui, au cours de l'année, permettent de participer au financement des projets des enseignantes. Les projets sont nombreux et nous tenons à remercier les maîtresses pour leur investissement et leur dynamisme.

Le bureau a été en partie renouvelé courant septembre, en voici la composition :

- Président : Souyris Mathieu
- Vice-président : Gaubert Patrice
- Trésorière : Bru Corinne
- Vice-trésorière : Cayre Delphine
- Secrétaire : Tranier Severine
- Vice-secrétaire : Vincent Flochlay Vinciane

Il souhaite poursuivre sur la même dynamique.

Deux nouveautés cette année ont vu le jour :

- l'après-midi jeux de société en octobre qui a rencontré un véritable succès et a permis d'offrir à l'école de multiples jeux,
- un second quine hivernal prévu en février au lieu des belotes de printemps.

Tout au long de l'année, dans une bonne ambiance, les membres actifs de l'APE donnent toute leur énergie pour réaliser ces multiples manifestations.

Vous pouvez d'ores et déjà noter les dates de nos futures actions :

- le quine le 22 février,
- le déjeuner aux tripoux le 26 avril,
- la soirée paëlla le 13 juin.

En participant à ces manifestations, vous donnez un coup de pouce à l'école et aux enfants du village. Surveillez la presse et les affiches et venez partager avec nous de bons moments !

Un grand merci à la municipalité qui nous apporte son soutien et avec qui nous œuvrons pour l'épanouissement de nos enfants.

Belle et heureuse année à tous et longue vie à notre école rurale !



C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



La journée organisée par le CCAS de la commune d'Alrance a été une fois de plus une réussite puisque 61 résidents de la commune d'Alrance de 65 ans et plus et les 9 membres du CCAS se sont retrouvés autour d'un repas. C'est le restaurant le Chaudron qui a proposé à tous ces convives un délicieux menu digne des fêtes de fin d'année. Pour égayer l'après-midi, les organisateurs avaient fait appel à RÉGINE, que l'on ne présente plus dans le secteur, qui a interprété pendant et après le repas des titres bien connus par toute l'assemblée. Les personnes invitées qui n'ont pas pu se rendre à cette petite fête ont eu droit à un cadeau gourmand et ceux qui aujourd'hui ne demeurent plus sur la commune (maison de retraite généralement) un petit ballotin de chocolat, signe que l'on ne les oublie pas.



Les membres du CCAS souhaitent à tous une agréable année 2020 !

SOCIETE DE PECHE – AAPPMA DU LEVEZOU

2019 a été une bonne année ! En effet, 6% de plus en termes de ventes de carte de pêche surtout enfants. Pour le reste, nous avons atteint nos objectifs (empoisonnements et participations) en particulier autour de nos étangs. Gageons pour 2020 la même réussite.

Merci pour tout et meilleurs vœux à vous tous !

Par son président, JF ZANCHETTA



COURIR EN LEVEZOU

25 ans déjà... Courir en Lévézou trace sa route... et si la randonnée et la course à pieds qui ont rassemblé les bénévoles de la première heure, restent l'activité principale, l'association n'a de cesse de proposer de nouvelles disciplines en réponse aux demandes locales. Athlétisme, gymnastique, yoga adulte et enfant, pilates, salle de remise en forme, marche nordique, badminton sont ainsi venues compléter le calendrier au fil des ans avec aussi des rendez-vous culturels (club de théâtre, concert estival...).

La voie est ouverte avec toujours le même objectif, développer l'accès au sport pour tous en milieu rural et répondre aux attentes de nos populations en proposant des activités nouvelles. C'est en ce sens que l'association a décidé de faire évoluer l'offre autour de la salle de remise en forme. Depuis le début du mois de novembre, l'adhésion à la salle donne droit à un accès illimité (digicode) et offre la possibilité de bénéficier de l'accompagnement d'un coach les mardis et jeudis de 10h à 12h et de 17h à 20h et les mercredis et vendredis de 10h à 12h. De nouveaux appareils seront installés en début d'année. Toutes les informations au 06 48 75 43 00.

Forts du succès rencontré en 2019, les cours de yoga enfant reprendront à compter du mardi 7 janvier. 2 créneaux seront proposés : 17h15-17h45 ou 17h50-18h35. Inscriptions auprès de Anne au 06 25 74 86 80.

Zoom sur les activités :

La randonnée :

Les balades du jeudi, au départ des fontaines, permettent de se retrouver plus régulièrement autour du plaisir de la marche sur les sentiers de la commune. Rendez-vous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois à 14h sur la place du marché.

Les traditionnelles **randonnées mensuelles** ont toujours autant de succès. Elles entraîneront cette année encore, les marcheurs sur les sentiers du département et d'ailleurs ...avec un rendez-vous traditionnel en février sur les sommets voisins pour de nouvelles sensations en raquettes et bien sûr le très attendu week-end rando du mois de mai.

Les balades estivales : *Randonnée des noctambules, Entre ciel et lac, Balade au crépuscule, Camins e Castel* emmènent chaque été les randonneurs d'ici et d'ailleurs à la découverte de notre patrimoine local.

Au chapitre courses pédestres :

Le **Sentier du lac** prendra place le dimanche 28 juin, un changement de date pour éviter les doublons mais le programme reste le même : des courses pour tous les âges et tous les niveaux.

Pas de changement de date pour Ikalana, rendez-vous incontournable du 15 août avec 2 circuits (10km et 25km) qui ravissent des coureurs et aussi des marcheurs toujours plus nombreux.

La section athlétisme accueille aussi chaque année la finale du challenge cross départemental (des poussins jusqu'aux minimes). Elle aura lieu le samedi 25 janvier cette année.

En 2019, les bénévoles de Courir en Lévézou ont prêté une nouvelle fois main forte aux organisateurs du Triathlon du Lévézou et ils sont régulièrement présents chaque année sur d'autres rendez-vous emblématiques du département (Course du Viaduc...).

Activités culturelles

La programmation du concert estival en l'Eglise de La Besse n'est pas encore connue à ce-jour mais vous pouvez d'ores et déjà noter la date du mardi 4 août.

Le club de théâtre Passe-Tant a quant à lui repris les répétitions et proposera 3 dates cette année : les 17 juillet et 7 août à Villefranche de Panat et le 4 septembre à Alrance.

Bien entendu, convivialité et bonne humeur restent les maîtres mots de tous nos rendez-vous.

Et n'oublions pas de remercier les travailleurs de l'ombre qui se retrouvent régulièrement au cours de l'année pour entretenir les chemins et les rendre accessibles, ainsi que tous ceux qui œuvrent d'une manière ou d'une autre au bon déroulement de nos activités et manifestations.

TELETHON 2019

Après une année 2018 bien chargée (il faut se rappeler que le lancement départemental du TELETHON pour l'Aveyron s'est déroulé à Alrance) les organisateurs ont repris leur "train-train" habituel en organisant 4 belles manifestations :

Dimanche 30 octobre :

Randonnée pédestre autour du lac, suivie d'un repas chaud et de la visite de la tour de Peyrebrune.

C'est une centaine de repas qui ont été servis ce jour-là, les organisateurs n'en attendait pas tant car le beau temps n'était pas de la partie, c'est le moins qu'on puisse dire...



Photo 2018 avec une météo plus clémente...

Samedi 30 novembre :

Concours de belote à la salle des fêtes d'Alrance avec près de quarante équipes. Tous les lots sont financés intégralement par les dons de toutes les associations de la commune d'Alrance sans exception.

Samedi 07 décembre :

Dès 9h00 du matin, départ des cyclistes après une petite collation direction Broquiés via Lestrade et Brousse Le Château.

Le soir, c'est l'incontournable Truffade du TELETHON préparée par Guilhem gérant du "Chaudron" qui a été servie à plus de 250 personnes. L'animation a, comme les autres années, été assurée gracieusement par la Disco-mobile Pyramidal.



Départ des cyclistes le samedi 07 décembre 2019



Au total, grâce à vous tous c'est **6 000 Euros** qui ont été récoltés cette année et reversés par les organisateurs à l'AFM (Association Française contre les Myopathies)

Pour obtenir ce résultat, quelques dons sont venus se rajouter aux bénéficiaires des manifestations : Mairie, particuliers, artisans, commerçants ...

MERCI A VOUS TOUS
Les organisateurs bénévoles.



AFM TÉLÉTHON 2019
Ancien canton de St-Rome-de-Tarn
& communes d'Alrance et St-Izaire



29 976,51€



Depuis des années, les manifestations organisées dans le cadre du Téléthon rythment la vie de l'ancien Canton de St-Rome-de-Tarn, des communes d'Alrance, St-Izaire et sont devenues des événements incontournables.

De plus en plus nombreux, les habitants se mobilisent et s'investissent sans compter pour cette belle cause !

Un énorme merci aux généreux commerçants, donateurs, élus, SIVOM et aux associations de toutes les communes qui nous ont soutenus dans cette action de solidarité.

Merci à tous pour votre extraordinaire élan de solidarité, cela nous conforte dans notre volonté pour aller toujours plus loin dans la lutte contre les maladies génétiques.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter, de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

On se donne rendez-vous l'année prochaine en commençant par le 23 février à St-Izaire pour une randonnée à 10h30, suivie d'un apéritif et d'un repas daube de sanglier & frites.

Merçi

Un merci tout particulier aux discomobiles et musiciens qui ont généreusement offert leur prestations.

**DISCOMOBILE
PYRAMIDAL**

PARK AVENUE

**NO
RÉSO**

COMMENT JOINDRE ...

La Mairie d'Alrance

Tél 05.65.46.56.46

mairie-alrance@orange.fr

www.alrance.fr/

Ouverture : lundi, mardi, jeudi,
vendredi, samedi de 09h à 12h

Le Maire

M. Jean-Pierre DRULHE

Le Jouanesq

12430 ALRANCE

Tél. 06.32.00.93.11

Les Adjoint

M. Bernard CLUZEL 06.32.98.88.46

Mr Philippe DOYEN 06.23.60.81.97

Mme Claire LATIEULE 06.12.86.47.60

Le Député

M. Arnaud VIALA

8 Place du Mandarous

12100 MILLAU

Tél. 05.65.58.46.95

1 place Foch

12400 SAINT-AFFRIQUE

Tél. 05.65.99.05.81

Le Conseiller Départemental

M. Alain MARC

Mme Christel SIGAUD-LAURY

Hôtel du Département

12000 RODEZ

Le Sénateur

1 place Maréchal Foch

12400 SAINT-AFFRIQUE

Tél : 05 65 99 05 81

La Communauté de communes

Lévézou-Pareloup

8 route du Claux

12780 VEZINS-DE-LEVEZOU

Tél. 05.65.58.15.81



La Préfecture de l'Aveyron

Place du Général de Gaulle - BP 715 -12007
RODEZ

Tél. 05.65.75.71.71

Le Conseil Départemental de l'Aveyron

BP 724 - 12007 RODEZ

Tél. 05.65.75.80.00

La Trésorerie du Lévézou

12290 PONT-DE-SALARS

Tél. 05.65.46.84.24

12410 SALLES-CURAN

Tél. 05.65.46.34.13

La Sous-Préfecture

BP 354 - 12103 MILLAU

Tél. 05.65.61.17.



L'agence postale d'Alrance

Ouverture : mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 09h30 à 12h et samedi de 10h à 12 h

Tél. 05.65.46.55.00

Ayez les bons gestes de tri :

Le verre, les cagettes, les filets, le mobilier en plastique ou bois, le polystyrène, le fer, les végétaux, les couches de bébé, les objets coupant ou piquant, les jouets en plastique, l'électroménager...n'ont rien à faire dans vos poubelles jaunes ! Pensez aussi que des opérateurs de tri vont mettre « les mains dedans » pour séparer ces matières...

SIMPLIFIEZ-VOUS LE TRI EN METTANT DANS LE SAC, BAC OU COLONNE DE TRI SELECTIF (DE COULEUR JAUNE), LES EMBALLAGES CI-DESSOUS.



BOUTELLES ET FLACONNAGES EN PLASTIQUE

INFOS
Seuls les emballages bien vidés peuvent être recyclés.

- Pas besoin d'enlever les bouchons des bouteilles avant de les recycler.
- Évitez de laver les emballages, les rincer suffit.
- n'empaquiez pas vos emballages entre eux.
- ne mettez pas de papier.

BRIQUES ALIMENTAIRES ET EMBALLAGES EN CARTON

BOÎTES ET EMBALLAGES MÉTALLIQUES

TOUTS LES PAPIERS
Journaux, magazines, livres, catalogues, annuaires, livres, emballages alimentaires, prospectus, publicités, etc.

SACS ET SUREMBALLAGES EN PLASTIQUE

À JETER DANS LE BAC OU LE SAC À ORDURES MÉNAGÈRES



DÉPOSEZ DANS LE CONTENEUR À VERRE, LES EMBALLAGES CI-DESSOUS.



FLACONS, POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE

CONTENEUR À VERRE

INFOS
Mettez les capsules métalliques dans le bac à ordures ménagères. Attention ! Les verres de table, vitres, et miroirs vont dans le bac d'ordures ménagères.

POUR LES DÉCHETS ORGANIQUES, PENSEZ AU COMPOSTAGE

Les déchets de ma cuisine : légumes, coquilles d'œufs, restes de pain, fines herbes, fines herbes séchées, etc. Ne pas mettre les os, les dents et les agrumes.

Les déchets de ma maison : couches en papier, couches, couches bébé, couches, couches, couches, etc.

Les déchets de ma jardinière : fleurs, branches, feuilles mortes, feuilles de gazon, feuilles, fleurs mortes, mauvaises herbes, etc. Ne pas mettre de végétaux toxiques.

ASTUCES pour bien réaliser son compost :

- Mélangez les différentes catégories de déchets.
- Bien aérer, brasser les déchets et contrôler l'humidité.
- Surveiller l'évolution de son compost.

Tralles, fleurs, bois...

Déchetterie de Salles-Curan

Période Hiver (du 1^{er} octobre au 30 avril)

Mardi de 9h à 12h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h

Période Eté (du 1^{er} mai au 30 septembre)

Mardi de 9h à 12h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30